



HORIZON BELGIQUE 2030

**Vision pour un avenir
meilleur pour la Belgique**

Version 2.0 – décembre 2023



12 UN PAYS QUI CONSOLIDE ET MATÉRIALISE SA POSITION DE LEADER DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

1 OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

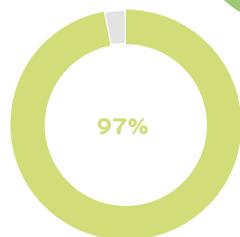
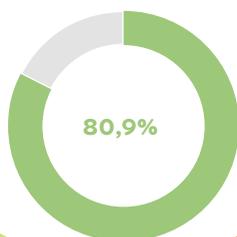
Par économie circulaire, nous entendons une économie où la valeur économique et sociétale des produits, des matériaux et des ressources est maintenue dans la société de manière durable au niveau le plus élevé. Nous devons effectuer cette transition le plus rapidement possible pour développer une économie compétitive, prospère et résiliente.

La Belgique est un pionnier de l'économie circulaire. De nombreux entrepreneurs innovants se sont profilés et le savoir-faire est indéniable en 2022. Le défi consistera à consolider notre position de leader et notre attractivité. Conserver notre position de leader d'ici à 2030 sera un travail de longue haleine.

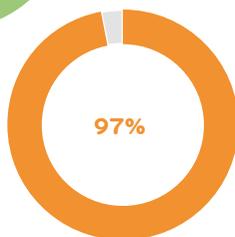
Notre petite économie ouverte et compétitive performe plutôt bien. Ainsi, la Belgique obtient de très bons résultats en matière de taux de recyclage⁽¹⁾ :

La Belgique, pionnière en matière de taux de recyclage en Europe

Recyclage de batteries au plomb en 2020 (Eurostat)



Récupération de pneus usagés en 2019



Récupération des déchets de construction et de démolition en 2019

avec 79,2%, la Belgique obtient le pourcentage de recyclage le plus élevé de tous les types de déchets d'emballage, se situant ainsi bien au-dessus de la moyenne européenne (64%). D'autres chiffres de recyclage plus spécifiques provenant d'Eurostat reflètent nos efforts pour différents flux.

La Belgique obtient également de bons résultats en matière de modèles d'utilité circulaire (par rapport aux autres États membres de l'UE) : en 2020, 5715 batteries de VHE⁽²⁾ ont été collectées. 79% d'entre elles ont été réutilisées dans le cadre de tests, d'applications de seconde vie, de remanufacturation ou de recyclage (ce qui est supérieur à la norme européenne de 50%)⁽³⁾.

Nous enregistrons donc de bons chiffres, mais nous voulons placer la barre plus haut encore pour 2030.

2 OÙ VOULONS-NOUS ÊTRE EN 2030 ?

Notre ambition découle de notre Vision 2030, qui a été réalisée en collaboration avec les fédérations sectorielles et publiée en mai 2021. Elle est la suivante :

« D'ici 2030, et dans un cadre européen, consolider et matérialiser la position de l'industrie belge comme leader dans l'économie circulaire. »

Afin de pouvoir réaliser cette Vision 2030, nous devons nous concentrer sur les cinq ambitions suivantes :

1. Maximaliser la disponibilité des matériaux.
2. Être pionniers dans la conception et la production circulaires.
3. Être pionniers dans les modèles d'entreprise circulaires.
4. Être pionniers dans la récupération de qualité de matériaux.
5. Être forts dans l'utilisation de catalyseurs pour l'économie circulaire.

La FEB développera, en collaboration avec ses fédérations sectorielles membres, un tableau de bord sur la base des dix indicateurs d'Eurostat et publiera un rapport d'avancement tous les deux ans.

(1) Source : Eurostat 'Recovery and recycling rate of packaging waste' (2020)

(2) VHE = véhicules hybrides et électriques

(3) Rapport annuel Febelauto 2022



Avec un modèle circulaire, nous détenons les clés pour parvenir à une économie prospère et résiliente.

3 QUELLES SONT LES ACTIONS À ENTREPRENDRE ?

Les principaux défis à relever pour réaliser les cinq ambitions d'ici 2030 sont les suivants :

1. Il demeure nécessaire de maximiser l'extraction durable des matières premières. L'industrie belge devrait se concentrer davantage sur la biomasse (renouvelable).
2. À l'heure actuelle, les matériaux perdent encore trop de valeur tout au long de la chaîne de valeur. Nous devons consacrer tous nos efforts à l'élaboration de règles d'écoconception en matière d'efficacité des matériaux.
3. Les entrepreneurs et les audacieux ont pour mission de passer de manière proactive aux modèles d'utilité circulaires. Le grand défi consistera à faire des modèles d'utilité circulaire, tels que le leasing et le « produit en tant que service », des modèles de revenus majeurs.
4. Afin de consolider notre position de leader d'ici 2030, nous devons, en plus des pratiques existantes, miser pleinement sur les synergies entre les entreprises. Pour augmenter le rendement des processus de tri et de recyclage, nous devons exploiter au maximum les techniques innovantes, la professionnalisation dans tous les secteurs et le développement continu des compétences techniques des travailleurs.
5. La connaissance circulaire est déjà abondante en Belgique mais n'atteint pas toujours son groupe cible. Nous devons donc continuer à miser sur les réseaux d'apprentissage et l'innovation ouverte pour convaincre un maximum d'entrepreneurs de franchir le pas de la circularité à l'horizon 2030. Les autorités peuvent jouer un rôle crucial à cet égard en facilitant la communication et la coopération tout au long de la chaîne de valeur.

Notre vision 2030 ne sera certainement pas une promenade de santé, car plusieurs chaînons sont essentiels à sa réussite.

Tout d'abord, il est nécessaire d'établir un cadre politique clair. L'économie circulaire est multidisciplinaire et nécessite la coopération de tous les acteurs concernés (société civile, entreprises, consommateurs, scientifiques...). Sans coopération interfédérale et intersectorielle, nous ne pourrions pas concrétiser cette vision.

Ensuite, les entreprises doivent disposer de l'espace et des ressources nécessaires pour innover et expérimenter. Elles doivent s'adapter et former leurs collaborateurs aux nombreux nouveaux « emplois verts ». Les entreprises doivent également être encouragées à poursuivre des objectifs de plus en plus ambitieux et leur transition vers un modèle économique circulaire doit être rentable financièrement.

Il ne faut pas perdre de vue l'attractivité d'un modèle circulaire. En effet, il attire l'entrepreneuriat et stimule les jeunes. La transformation de cet attrait en revalorisation des formations techniques (entretien et réparation) est nécessaire, tout comme la stimulation de meilleurs réseaux de connaissances.

Les autorités doivent elles aussi intégrer davantage la pensée circulaire dans leurs actions. Par exemple, elle peuvent donner le bon exemple en utilisant des critères circulaires (cycle de vie, achat=utilisation) pour les appels d'offres publics.

Enfin, un contrôle fort de l'UE est nécessaire pour éviter toute distorsion du marché intérieur de l'UE (politique forte en matière de matières premières, contrôle des exportations/importations de matériaux).

Conclusion : avec un modèle circulaire, nous détenons les clés pour parvenir à une économie prospère et résiliente qui, à long terme, se positionnera en Europe comme une économie ouverte innovante.

Horizon Belgique 2030 – Une publication
de la Fédération des entreprises de Belgique

RÉDACTION

Ouvrage collectif sous la direction d'Edward Roosens, chief economist de la FEB,
et d'Amélie Wuillaume, ex-conseiller adjoint du centre de compétence Entrepreneuriat numérique & innovant de la FEB

RÉDACTION FINALE

Hilde De Brandt, Véronique Gesché et Anne Michiels

TRADUCTION

Service de traduction FEB

RESPONSABLE DES PUBLICATIONS

Stefan Maes

ÉDITEUR RESPONSABLE

Stefan Maes, Rue Ravenstein 4, 1000 Bruxelles

ISBN : 9789075495867

Dépôt légal : D/2023/0140/10

Date de publication : mai 2022, version 2.0 décembre 2023

Deze brochure is ook verkrijgbaar in het Nederlands.

Cette publication peut être lue en ligne sur www.feb.be > Publications



Porte-parole des entreprises de Belgique, la FEB représente – au travers d’une quarantaine de fédérations sectorielles membres – plus de 50.000 petites, moyennes et grandes entreprises. Ensemble, elles assurent 75% de l’emploi dans le secteur privé, 80% des exportations et 2/3 de la valeur ajoutée créée en Belgique. Seule coupole d’employeurs au niveau interprofessionnel, la FEB représente les entreprises des trois Régions du pays.